# CDI INFIRMIER (H/F)

**Agence Afiph à dom' de Pont de Claix**

*L'ADPA, association médico-sociale de l'aide et du soin à domicile depuis 1955 sur Grenoble et agglomération, Pays vizillois, Vallée du Grésivaudan et Matheysine devient **Afiph à dom'** au 1er janvier 2024. L'Afiph complète ainsi son offre et affirme sa volonté de s'inscrire dans le virage domiciliaire.*

*Nous travaillons en équipes de proximité au domicile de personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap.*

## Missions :

L'infirmier(e) assure le suivi des soins infirmiers et de la santé pour les personnes accompagnées en appui aux aides-soignants et en lien avec les autres acteurs. Il-elle collabore aussi à l'organisation des soins et du service. Il-elle exerce sous la responsabilité de l'infirmier coordinateur**.**

Activités liées aux soins : participer aux évaluations des besoins, mettre en place, en collaboration avec l'aide-soignant l'intervention, superviser la réalisation des soins ; garantir le respect des règles d'hygiène et des différents protocoles ; réaliser des soins.

Activités organisationnelles : collaborer à la planification, assurer les tâches administratives, assurer le fonctionnement au quotidien du secteur lors de l'absence de l'infirmier coordinateur.

## Profil recherché :

- Vous êtes titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmier
- Vous possédez le permis B. Indemnités avec votre voiture : 0.38€/km

**Compétences :** Maîtrise des protocoles de soins, réactivité et sens de l'écoute, capacité à travailler en équipe, ponctualité.

## Détails des offres disponibles :

| AGENCE | Secteurs d'interventions |
|---|---|
| **LE PONT DE CLAIX** | Claix, Le Gûa, Pont de Claix, St Paul de Varces, Varces Allières et Risset, Vif. |

**NB de postes à pourvoir :** 1 poste à 30h/semaine.

**Prise de fonction :** le 01/02/2024.

**Organisation du travail :**

- Travail sur 4 jours/semaine (7h50/jour)
- Jour de présence obligatoire le vendredi.
- Jour de non travail à définir.

**Salaire** : Selon la convention collective de branche de l'aide à domicile (CCBAD).
Salaire mensuel pour un 30h/semaine avec prise en compte du Diplôme d'Etat d'Infirmier : Entre 2230.46 € et 2329.38 € brut /mois (positionnement en fonction de votre ancienneté dans un emploi similaire).

**Eléments complémentaires de rémunération (ECR)** : ECR dimanches et jours fériés (majoration 45%), ECR diplôme en lien avec l'emploi exercé, ECR ancienneté, ECR astreinte, ECR tutorat (accompagnement d'un nouvel embauché, stagiaire ou alternant).

**Spécificités du poste :**

- Equipe encadrée par un(e) infirmier(e) coordinateur/trice
- Mise à disposition du matériel de protection
- Pas de weekend travaillé
- Astreintes environs tous les deux mois
- Véhicule de service partagé au sein de l'équipe
- Avantages sociaux (mutuelle, avantages logement, CE ...)
- Assurance auto pendant vos trajets
- Aide aux déplacements professionnels :
    - 0.38€/km pour les véhicules automobiles,
    - 0.16€/km pour les véhicules deux roues.